

213C0942
FR0000065435-OP012-RO08

16 juillet 2013

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

BISCUITS GARDEIL

(Euronext Paris)

Banque Delubac & Cie a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société BISCUITS GARDEIL, soit du 28 juin 2013 au 11 juillet 2013 inclus, la société Unichips International BV¹ a acquis sur le marché 2 391 actions BISCUITS GARDEIL au prix unitaire de 22,58 €.

A la clôture de l'offre, la société Unichips International BV détient 463 806 actions BISCUITS GARDEIL représentant 463 814 droits de vote, soit 96,59% du capital et au moins 96,58% des droits de vote de cette société².

Les actions BISCUITS GARDEIL ont été radiées d'Euronext Paris le 15 juillet 2013. Conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Contrôlée par Monsieur Alberto Vitaloni.

² Sur la base d'un capital composé de 480 190 actions représentant au moins 480 222 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.